



INFORMATIONS CONCERNANT LE CORONAVIRUS À DESTINATION DES PATIENTES ENCEINTES

► Qu'est-ce que le coronavirus (Covid-19) et comment puis-je l'attraper ?

Le Covid-19 est un virus dont la transmission se fait essentiellement par les voies aériennes et les selles. Sa période d'incubation varie de 0 à 14 jours, avec un pic moyen d'apparitions des symptômes après 5 à 6 jours. On n'a jusqu'à présent jamais retrouvé le virus dans les sécrétions génitales.

La meilleure prévention reste actuellement d'appliquer les recommandations d'usage : hygiène scrupuleuse des mains, s'abstenir de tout contact physique (pas de bise, pas de serrage des mains, garder une distance d'au moins 1m50 avec les autres personnes), se moucher avec des mouchoirs en papier à usage unique à mettre directement dans une poubelle après utilisation...

Les principaux symptômes en cas d'infection sont :

- de la fièvre > 37.8°C (présente dans > 9/10 cas)
- une toux d'apparition récente (présente dans environ 7/10 cas)
- un mal de gorge
- le nez qui coule
- la perte du goût et/ou de l'odorat

► Quels sont les risques pour moi en tant que future maman ?

Les femmes enceintes en bonne santé ne sont pas plus à risque d'attraper le Covid-19 que la population générale. Les patientes présentant du diabète pré-existant à la grossesse ou de l'asthme sont, elles, par contre considérées comme « à risque ».

C'est la raison pour laquelle vous êtes actuellement encouragées à vous présenter à vos consultations prénatales programmées.

► Quels sont les risques pour mon bébé ?

Jusqu'à présent, il n'existe pas de preuve que le Covid-19 passe la barrière placentaire. Votre bébé ne risque donc pas d'atteinte congénitale ou de malformations liées à une éventuelle infection en cours de grossesse. L'infection par le Covid-19 ne paraît pas augmenter le taux de fausses couches.

Certaines mamans atteintes par le virus ont été confrontées à un accouchement prématuré, mais il n'est pas clairement établi si cela a eu lieu simplement à cause du virus ou si, compte tenu d'une altération de leur état général, la décision d'accouchement prématuré a été prise par l'équipe médicale, dans le but d'améliorer l'état de santé de la maman.

À l'heure actuelle, il n'existe qu'un cas connu de bébé reconnu comme positif pour le Covid-19 dans les heures qui ont suivi sa naissance mais il semble plus que probable que ce bébé ait contracté l'infection pendant l'accouchement ou juste après sa naissance puisque sa mère était infectée.

► Que dois-je faire si je présente des symptômes d'infection ?

Prenez contact avec votre médecin traitant en première intention. Celui-ci vous recommandera un confinement de minimum 7 et de maximum 14 jours à la maison et vous conseillera la prise d'un traitement symptomatique (paracétamol 1g/8h, max 3g/24h, sérum physiologique pour dégager le nez, sirop contre la toux, ...). Les antibiotiques n'ont, à priori, pas leur place dans la prise en charge d'une infection « simple » à Covid-19. Si vous n'avez aucun symptôme obstétrical, il n'est pas conseillé de vous rendre à l'hôpital ni chez votre gynécologue. Vous pourrez être vue au plus tôt 2 semaines après votre épisode viral pour une consultation de contrôle.

En cas d'aggravation de votre état, d'apparition de difficultés respiratoires, de douleurs thoraciques, de difficultés d'hydratation ou de troubles de la conscience, rendez-vous par contre dans un service des urgences, si possible en les contactant au préalable afin de les avertir de votre venue. (Numéro des urgences du site Notre Dame : 071 10 20 00)

► **En cas de suspicion d'infection ou d'infection confirmée à Covid-19 au moment de mon terme, puis-je accoucher normalement ?**

Bien sûr. À priori, une césarienne n'est pas indiquée juste parce que vous êtes suspecte d'infection ou infectée. Une césarienne pour une raison obstétricale pourra néanmoins toujours être pratiquée. Certaines précautions d'hygiène devront être appliquées au bloc d'accouchement (port du masque et de blouse par le personnel soignant et limitation du nombre d'intervenants). Malheureusement, en cas de suspicion ou d'infection avérée de votre accompagnant, nous ne pourrions pas tolérer sa présence avec vous en salle d'accouchement.

► **Vais-je être séparée de mon bébé ? Est-ce que je pourrai l'allaiter ?**

Non, il n'est pas recommandé de séparer une maman infectée de son bébé. Par contre, vous serez tous les deux mis en isolement et vous devrez porter un masque en présence d'une personne et lorsque vous vous occuperez de votre bébé.

L'allaitement maternel n'est pas contre-indiqué et il semblerait que le Covid-19 ne passe pas non plus dans le lait maternel. Avant la mise au sein, vous devrez vous laver rigoureusement les mains et porter un masque le temps de la tétée en vue d'éviter la contamination de votre bébé compte-tenu de la proximité qu'impose l'allaitement.

Références :

-RCOG, COVID-19 Virus Infection and Pregnancy, version 2 -13 March 2020

-CNGOF, Prise en charge aux urgences maternité d'une patiente enceinte suspecte ou infectée par Covid-19, version 1 09/03/20

-ACOG, Practice Advisory : Novel Coronavirus 2019, 13 March 2020

-Up to Date, Covid-19 and Pregnancy, March 2020

-GGOLFB, mars 2020

-CDC Coronavirus Disease 2019

Ces informations vous sont données par les Drs Julie Vanalbada, Jean-Michel Mine et Jean-Guy Sartenaer, gynécologues au Grand Hôpital de Charleroi

Vous désirez un complément d'informations à ce sujet?
Prenez contact avec nous au 071/10.25.55